

Apprentissage de la lecture un choix politique



© Je suis papa

En matière d'apprentissage de la lecture, notre école a connu le même scénario à deux reprises.

Alors qu'un compromis se dessinait chez les chercheurs et les praticiens, permettant de passer outre les querelles...

Alors qu'un compromis se dessinait chez les chercheurs et les praticiens qui permettait de passer outre les querelles, de construire un cadre raisonnable de pratiques didactiques et de fonder une culture professionnelle à la hauteur des enjeux de la démocratisation des compétences de lecture, un ministre survient qui décide d'imposer une méthode d'apprentissage au nom de ses certitudes.

Une première fois en 2005...

Les conclusions de la conférence de consensus de 2003⁽¹⁾ se résumaient par l'affirmation de la nécessité d'un développement simultané des compétences de code et de sens et de la pratique de l'écrit.

Mais voilà qu'à peine arrivé au ministère, en mai 2005, Gilles de Robien décida que devait être imposé l'apprentissage préalable des combinaisons syllabiques.

Le discours ministériel se fondait sur des préjugés de sens commun accusant la méthode globale.

Les praticiens, eux, savaient que la méthode globale en question était restée confinée à quelques rares usages et que les pratiques les plus en vigueur restaient fortement ancrées dans une importante activité de code.

Un même scénario ministériel à deux reprises

Paul Devin
Secrétaire général
du SNPI-FSU



Une seconde fois en 2017...

Le même scénario s'est rejoué en 2017.

Quelques mois après sa nomination, Jean-Michel Blanquer affirmait lui aussi les vertus de l'apprentissage syllabique, prétendant s'appuyer sur une vérité scientifique absolue, en écartant tous les chercheurs dont l'avis divergeait.

Là encore, s'était tenue, un an auparavant, une conférence de consensus⁽²⁾ qui avait réaffirmé la nécessité de l'apprentissage conjoint du code et du sens.

L'autoritarisme de la prescription méthodologique rappelle celui de Gilles de Robien, mais Jean-Michel Blanquer veut aller jusqu'à expérimenter un manuel d'apprentissage officiel, franchissant ainsi une limite jamais osée.

Un choix politique : pratiquer l'écrit en classe comme outil d'émancipation intellectuelle.

Nul ne peut, aujourd'hui, affirmer objectivement que l'imposition de la méthode syllabique garantirait une meilleure réussite des élèves.

Même les chercheurs régulièrement invoqués par le ministre restent prudents sur le sujet : Stanislas Dehaene lui-même reconnaît que «nous sommes encore loin d'une neuroscience prescriptive⁽³⁾».

Au mieux peut-on montrer quelque effet tautologique : les élèves

entraînés à un certain type d'exercices les réussissent mieux... Mais cela est loin de se confondre avec une amélioration des compétences de lecture.

Dans une telle incertitude, pourquoi des ministres s'acharnent-ils donc ?

Pour une part, il y a sans doute une volonté d'opportunité populiste.

Le raisonnement de sens commun se nourrit aisément du fantasme nostalgique d'une époque où, grâce à la maîtrise syllabique, les enfants auraient lu mieux et davantage. Mais, au-delà, c'est de la finalité même de l'éducation dont il s'agit. L'attachement ministériel aux fondamentaux ne s'ancre pas sur l'assurance de bases communes, mais obéit plutôt à la volonté de limiter les ambitions scolaires dans une perspective utilitariste et adéquationniste, se satisfaisant d'une capacité à comprendre des énoncés simples et des informations élémentaires.

Or, nous savons combien l'écrit est bien davantage que le véhicule d'informations élémentaires.

David Olson⁽⁴⁾ et Jack Goody⁽⁵⁾ ont montré qu'il organisait notre entendement du monde, au-delà de la compréhension littérale des énoncés, dans l'apprehension de leurs implications logiques, la construction de leurs interprétations et la prise de conscience de la complexité de leurs significations. Or ce n'est pas dans la construction des habiletés de déchiffrage que ces ambitions intellectuelles se mettent au travail mais dans l'usage culturel de l'écrit, dès le plus jeune âge des enfants.

Nous savons combien l'inégalité est forte qui permet aux enfants de vivre l'expérience de la culture écrite très différemment suivant leurs environnements sociaux et familiaux. C'est pourquoi l'école et la classe restent, pour certains d'entre eux, le lieu essentiel voire unique de l'expérience de la culture écrite.

Notre responsabilité, au sein d'une société démocratique affirmant l'égalité d'accès aux savoirs et à la culture commune, est de leur en offrir la possibilité.

Il en va de la volonté de l'école à émanciper intellectuellement les élèves. Les classes dominantes, continuraient-elles, consciemment ou non, à croire qu'une «science de son malheur⁽⁶⁾» conduise le peuple éduqué à la révolte ?

L'ambition que nous devons défendre dépasse la question linguistique de la maîtrise de l'écrit, non pas qu'elle puisse négliger les apprentissages graphophonologiques, morphosyntaxiques ou lexicaux mais qu'elle doive les transcender pour qu'au-delà d'un usage de l'écrit qui permet d'obtenir des

Sous la direction
de Paul Devin et Christine Passerieux



Apprendre à lire Une pratique culturelle en classe



informations et d'accéder à des savoirs, elle construise une rationalité nouvelle qui permet de développer la capacité d'analyse, d'exercer le jugement critique, d'exprimer un sentiment, de penser l'argumentation, d'analyser le réel...

Pour cela, il nous faut revendiquer que la volonté militante d'émanciper intellectuellement nos élèves se conjugue avec de hautes compétences didactiques nécessaires à permettre de féconder des expériences de l'usage de l'écrit au sein de la classe. L'affirmer, c'est dessiner la perspective d'une professionnalité enseignante qui est à l'opposé même des assujettissements annoncés par le Grenelle de l'éducation, ceux qui voudraient que l'école du XXI^{ème} siècle se centre sur l'éducation des comportements sociaux⁽⁷⁾.

Résolument nous refuserons de nous contenter de considérer l'élève comme un déchiffreur qu'on félicite pour les progrès de sa fluence parce que nous voulons lui permettre, dans les pratiques collectives de la classe, une aventure intellectuelle dont il pourra jouir des vertus libératrices.

Paul Devin

1. Programme Incitatif de Recherche en Education et Formation (PIREF), L'enseignement de la lecture à l'école primaire, conférence de consensus, décembre 2003.
2. CNESCO-IFE, *Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ?* conférence de consensus, mars 2016.
3. Stanislas Dehaene, *Les Neurones de la lecture*, Paris, Odile Jacob, 2007, p. 290.
- 4 David OLSON, *L'univers de l'écrit*, Retz, 1998
5. Jack Goody, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Minuit, 1977.
- 6 Fernand Pelloutier, *L'ouvrier des deux mondes*, n°14, avril 1898 cité par Jacques Julliard, *Fernand Pelloutier*, Seuil, 1971, p.244
- 7 Yann Algan, *Rapport de synthèse*, Colloque du 1^{er} décembre 2020